

PREMIER MINISTRE



Juin 2009

Tableau de bord sur les dépenses publiques de l'Union européenne et de ses États membres : principaux enseignements

Le *Tableau de bord sur les dépenses publiques de l'UE et de ses États membres* du Centre d'analyse stratégique rassemble pour la première fois des données relatives aux dépenses réalisées par l'UE et l'ensemble de ses États membres dans tous les secteurs de l'action publique.

Les données communautaires utilisées sont issues du JO de l'UE L 71 du 14 mars 2008, les données nationales d'Eurostat ou de l'OCDE. Ces données portent sur l'année 2006 car les niveaux de dépenses effectivement réalisées par l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles plus tardivement que ceux relatifs aux dépenses communautaires (les données 2006 sont les plus récentes disponibles pour les États membres). Chaque fois que possible, les données européennes obtenues ont été comparées à celles recueillies pour les États-Unis, le Canada, le Japon et la Suisse.

Le *Tableau de bord sur les dépenses publiques de l'UE et de ses États membres* se compose de deux parties présentant respectivement :

- une vision globale du niveau et de la structure des dépenses publiques européennes ;
- des visions sectorielles des dépenses réalisées dans tel ou tel domaine.

L'ensemble de ces éléments est disponible sur le site du Centre d'analyse stratégique, à l'adresse suivante : www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=986

Le *Tableau de bord* permet de dégager les principaux enseignements exposés ci-après, et qui portent successivement sur :

1. le niveau global des dépenses publiques européennes (États membres + UE) ;
2. la part des dépenses publiques européennes accordée à tel ou tel secteur ;
3. la répartition des dépenses publiques entre niveau communautaire et niveau national ;
4. le poids relatif des dépenses publiques communautaires.

Plus d'information : yves.bertoncini@strategie.gouv.fr / amelie.barbier-gauchard@strategie.gouv.fr

1. Principaux enseignements sur le niveau global des dépenses publiques européennes (dépenses des États membres et dépenses communautaires)

1.1. Les dépenses publiques européennes totales s'établissent à un niveau supérieur à celui constaté aux États-Unis, au Canada, au Japon et en Suisse

Niveau des dépenses publiques totales en 2006 (en % du PIB)					
	UE	États-Unis	Canada	Japon	Suisse
Dépenses totales	47,6 %	33,3 %	37,8 %	33,7 %	34,5 %
Dépenses hors protection sociale et santé	22,9 %	18,7 %	22,1 %	15,7 %	25,7 %

1.2. Le niveau des dépenses publiques européennes est globalement supérieur à celui constaté aux États-Unis, au Canada et au Japon dans quelques secteurs

Niveau des dépenses publiques totales par secteur en 2006 (en % du PIB)					
	UE	États-Unis	Canada	Japon	Suisse
Protection sociale	18,2 %	7,1 %	7,8 %	11,4 %	7,1 %
Éducation et formation	5,2 %	4 %	3,8 %	3,6 %	10,7 %
Aide au développement et aide humanitaire	0,5 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,5 %

1.3. Le niveau des dépenses publiques européennes en 2006 est enfin dans une situation intermédiaire (c'est-à-dire parfois supérieur et parfois inférieur) au regard de ceux constatés aux États-Unis, au Canada et au Japon dans de nombreux secteurs

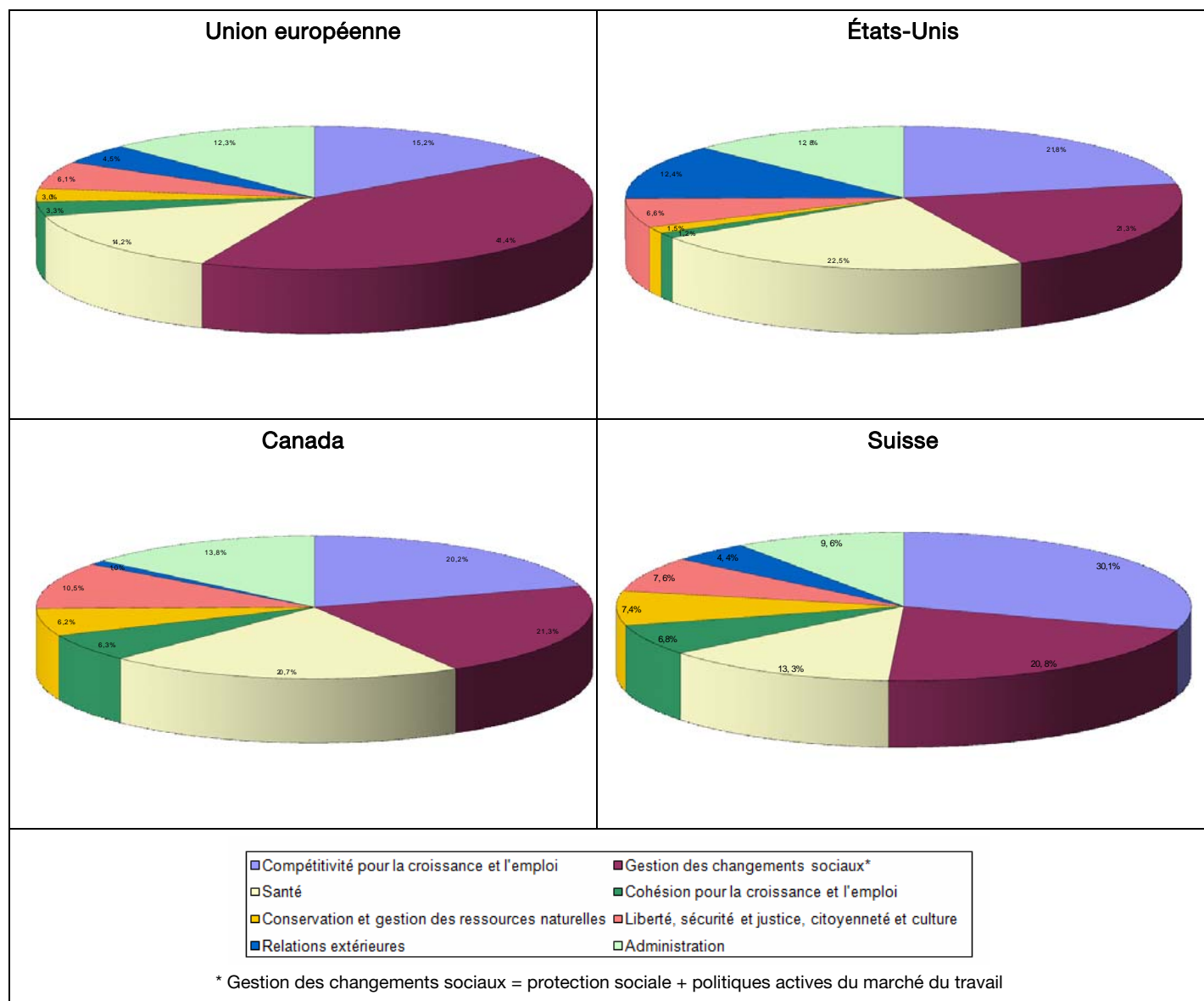
Niveau des dépenses publiques totales par secteur en 2006 (en % du PIB)					
	UE	États-Unis	Canada	Japon	Suisse
Santé	6,5 %	6 %	5,2 %	6,6 %	7,5 %
Liberté, sécurité et justice	1,8 %	1,6 %	2 %	1,3 %	2,9 %
Défense	1,5 %	3,1 %	0,2 %	0,9 %	1,7 %
Cohésion régionale et logement	1,5 %	0,3 %	1,5 %	n.d.	2,3 %
Conservation et gestion des ressources naturelles	1,4 %	0,3 %	1,6 %	n.d.	4,3 %
dont agriculture	0,5 %	0,2 %	0,4 %	2,4 %	n.d.
Enseignement supérieur	1 %	1 %	1,4 %	0,5 %	1,4 %
Recherche et développement	0,7 %	0,8 %	0,9 %	0,7 %	0,3 %
Environnement	0,7 %	0,2 %	0,7 %	1,1 %	n.d.

Cette hiérarchie internationale changeante des niveaux de dépenses par secteur reflète les différences de répartition des dépenses entre l'UE, les États-Unis, le Canada, le Japon et la Suisse (voir 2.).

2. Principaux enseignements sur la ventilation sectorielle des dépenses publiques

2.1. La ventilation des dépenses publiques par rubrique du cadre financier reflète la forte priorité accordée par les pays européens aux dépenses de protection sociale (et de santé) et aux autres dépenses dédiées à la « compétitivité et à la croissance »

Dépenses publiques européennes totales par rubrique en 2006 (en % du total)



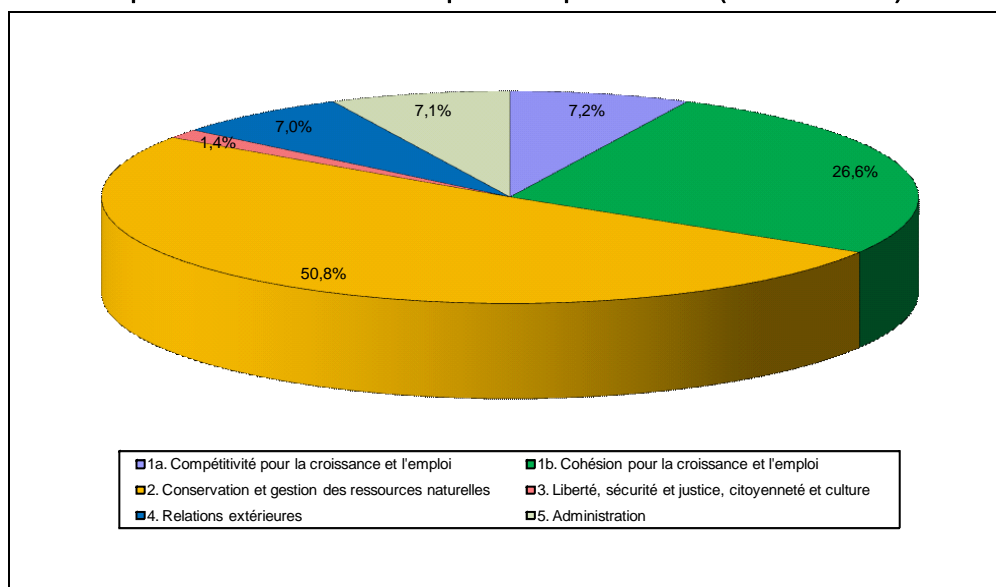
2.2. La ventilation des dépenses publiques européennes par secteur permet de constater les degrés de priorité différents accordés à chaque type de dépenses

Hiérarchie des dépenses publiques européennes par secteur en 2006 (en % du total)	
Gestion des changements sociaux*	41,4 %
Santé	14,2 %
Éducation et formation	11,3 %
Administration	6,5 %
Service de la dette	5,8 %
Liberté, sécurité et justice	3,8 %
Politique étrangère et défense	3,4 %
Citoyenneté et culture	2,3 %
Énergie et transport	2,2 %
Recherche et développement	1,5 %
Agriculture	1,1 %
Cohésion	1,1 %

* Gestion des changements sociaux = protection sociale + politiques actives du marché du travail

2.3. La ventilation sectorielle des dépenses communautaires est très atypique au regard de la ventilation des dépenses nationales et des dépenses totales

Dépenses communautaires par rubrique en 2006 (en % du total)



Les dépenses de la rubrique « Conservation et gestion des ressources naturelles » comprennent essentiellement les dépenses agricoles (plus des trois quarts), ainsi que les dépenses dédiées au développement rural, à la pêche et à l'environnement.

Cette ventilation sectorielle atypique des dépenses de l'UE signale une répartition tout aussi atypique des dépenses publiques européennes entre niveau national et niveau communautaire (voir 3.).

3. Principaux enseignements sur la répartition des dépenses publiques entre niveau national et niveau communautaire

3.1. Les dépenses publiques européennes sont très majoritairement réalisées au niveau des États membres, ce qui contraste avec la situation des États-Unis, du Canada et de la Suisse :

Répartition des dépenses publiques totales en 2006 (en % de la dépense totale)				
	UE	États-Unis	Canada	Suisse
Niveau régional/national pour l'UE	98,1 %	38,6 %	61,2 %	68,7 %
Niveau central/communautaire pour l'UE	1,9 %	61,4 %	38,2 %	31,3 %

3.2. La répartition des dépenses européennes entre niveau « régional » (États membres) et niveau « central » (UE) est globalement atypique¹ dans de nombreux secteurs au regard de celle constatée aux États-Unis, au Canada et en Suisse :

Poids des dépenses publiques centrales (« communautaires » pour l'UE) par secteur en 2006 (en % de la dépense totale)				
	UE	États-Unis	Canada	Suisse
Recherche et développement	5,4 %	89 %	84 %	100 %
Cohésion régionale et logement	16,4 %	84 %	81 %	100 %
Relations extérieures	3,1 %	100 %	100 %	94,1 %
dont aide au développement et aide humanitaire	12,6 %	100 %	100 %	100 %

¹ La répartition des dépenses publiques européennes est par exemple considérée comme « atypique » dès lors qu'un secteur est peu centralisé dans l'UE alors que fortement centralisé partout ailleurs (poids des dépenses centrales > 50 % des dépenses publiques totales).

3.3. La répartition des dépenses européennes entre niveau « régional » (États membres) et niveau « central » (UE) est globalement en ligne² avec celle constatée aux États-Unis, au Canada et en Suisse dans quelques secteurs :

Poids des dépenses publiques centrales (« communautaires » pour l'UE) par secteur en 2006 (en % de la dépense totale)				
	UE	États-Unis	Canada	Suisse
Agriculture (interventions directes)	72 %	82,8 %	52,4 %	54,2 %
Énergie et transport	0,9 %	36 %	12 %	47 %
Citoyenneté et culture	0,5 %	16,4 %	28,9 %	10,2 %
Éducation et formation	0,1 %	10,2 %	6,3 %	11,5 %

3.4. La répartition des dépenses européennes entre niveau « régional » (États membres) et niveau « central » (UE) est dans une situation intermédiaire dans quelques secteurs, c'est-à-dire proche de certains pays (en général, le Canada et la Suisse) mais éloignée d'autres (le plus souvent les États-Unis) :

Poids des dépenses publiques centrales (« communautaires » pour l'UE) par secteur en 2006 (en % de la dépense totale)				
	UE	États-Unis	Canada	Suisse
Conservation et gestion des ressources naturelles	34,5 %	71 %	33 %	36,2 %
Liberté, sécurité et justice	0,2 %	54,1 %	29,3 %	3,8 %
Santé	0,1 %	65,2 %	18,7 %	0,8 %
Gestion des changements sociaux	0,1 %	85 %	55 %	40 %

Cette répartition parfois atypique des dépenses européennes entre niveau central et régional alimente le débat sur la localisation géographique optimale des dépenses dans l'UE, et plus précisément la réflexion sur le niveau et la structure du budget communautaire (voir 4.).

4. Principaux enseignements sur le poids des dépenses communautaires

4.1. Le poids global des dépenses communautaires est très limité

Année 2006	Poids des dépenses communautaires	Poids des dépenses communautaires « réparties »*
En % du PIB	0,9 %	0,8 %
En % des dépenses publiques totales (y compris protection sociale et santé)	1,94 %	1,73 %
En % des dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé)	4,3 %	3,9 %

* Les dépenses réparties correspondent aux dépenses présumées réalisées sur le territoire des États membres de l'UE

4.2. Le poids des dépenses communautaires peut cependant être substantiel dans certains pays

Le poids relatif des dépenses communautaires « réparties » varie fortement selon les pays, d'abord parce que ces dépenses sont distribuées de manière différenciée (plus de dépenses agricoles pour les pays agricoles, etc.), mais aussi et surtout en raison de l'hétérogénéité des pays de l'UE :

² La répartition des dépenses publiques européennes est considérée comme « en ligne » avec celle aux États-Unis, au Canada et en Suisse :

- soit parce qu'un secteur est centralisé aussi bien dans l'UE que partout ailleurs (poids des dépenses centrales > 50 % des dépenses publiques totales) ;
- soit parce qu'un secteur est décentralisé aussi bien dans l'UE que partout ailleurs (poids des dépenses centrales < 50 % des dépenses publiques totales).

- **hétérogénéité en termes de niveaux absolus de richesse**, qui varient de 1 à 457 (écart entre Malte et l'Allemagne) : **d'où un impact différencié des dépenses communautaires réparties**, qui fluctue autour de la moyenne européenne de 0,8 % du PIB ;
- **hétérogénéité en termes de niveau de dépenses publiques nationales** au regard de la moyenne communautaire (46,7 % du PIB), puisque ce niveau oscille de 54,3 % (Suède) à 31,7 % du PIB (Slovaquie), la France se situant à près de 53 % : **d'où un impact là aussi très différencié du poids des dépenses communautaires réparties**, qui fluctue autour de la moyenne européenne de 4,3 % des dépenses publiques hors protection sociale et santé.

Poids relatif des dépenses communautaires réparties*				
	UE-25	Pays-Bas	France	Lituanie
En % du PIB (UE ou État membre)	0,80 %	0,4 %	0,72 %	3,33 %
En % des dépenses publiques totales	1,84 %	0,94 %	1,56 %	9,8 %
En % des dépenses publiques totales (hors protection sociale et santé)	4,31 %	2 %	4 %	17,17 %

* Les dépenses réparties correspondent aux dépenses présumées réalisées sur le territoire des États membres de l'UE

4.3. Les dépenses communautaires sont très limitées au regard des dépenses nationales dans de nombreux secteurs et plus substantielles dans quelques autres :

Nature des dépenses publiques européennes par secteur en 2006		
Exclusivement nationales (poids des dépenses nationales)	Partiellement communautarisées (poids des dépenses communautaires)	Fortement communautarisées (poids des dépenses communautaires)
Énergie et transports (99 %) Éducation et formation (99 %) « Compétitivité et innovation » (97 %) Gestion des changements sociaux (99 %) Logement (100 %) Environnement (99 %) Liberté, sécurité et justice (99 %) Citoyenneté et culture (99 %) Santé (99 %) Politique étrangère et défense (99 %)	Aide publique au développement (11,6 %) Aide humanitaire (36,7 %) Recherche et développement (6,9 %)	Agriculture (72 % pour les aides budgétaires directes) Pêche (71,8 %) Développement rural (67 %) « Politique structurelle et de cohésion » (50 %)

4.4. D'importantes dépenses européennes non communautaires existent dans certains secteurs

Si l'europanisation des dépenses publiques passe principalement par le budget de l'UE (à hauteur de 0,9 % du PIB), le débat relatif à la répartition des dépenses entre niveau national et niveau communautaire doit aussi tenir compte de l'existence de dépenses européennes non communautaires. Ces dépenses sont pour l'heure largement concentrées dans deux secteurs :

- celui des **relations extérieures**, où elles ont atteint 4,6 milliards d'euros en 2006, soit près des trois quarts des dépenses communautaires du même secteur ;
- celui de la **recherche et du développement technologique**, où elles se sont élevées à plus de 3,8 milliards d'euros en 2006, soit près des trois quarts des dépenses communautaires.